

Le 21 mars 2020

Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

L'aide du fonds de solidarité, une prime unique salubre qui doit être complétée.

Sans mesures d'aides multilatérales publiques et privées, innovantes et à la hauteur des enjeux de santé publique, les cabinets dentaires ne seront pas capables d'absorber le choc économique violent et massif dû au covid-19.

Les chirurgiens-dentistes ont tous fermé leurs cabinets et n'ont plus aucun revenu. Ils demandent que l'aide d'urgence et de premier recours, financée par l'Etat et les Régions, soit absolument complétée par une prise en charge des assureurs privés.

En effet, l'aide d'urgence serait versée sous forme de prime unique et non sous forme d'aide mensuelle et serait réservée à moins de 25% d'entre eux.

Les chirurgiens-dentistes ne peuvent pas être victimes de leur professionnalisme et de **leur prise de responsabilité sanitaire.**

La France se retrouve face à un contexte inédit qui risque d'entraîner la disparition du maillage du territoire par les cabinets dentaires.

Le SFCD en appelle à la responsabilité de tous les acteurs pour soutenir massivement les professions de santé, **afin que l'offre de soins soit maintenue pour tous.**

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Nathalie Delphin.

